

les familles d'aujourd'hui

Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

Michel Louis LEVY
(Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, France)

Cette communication a pour ambition avouée d'inciter les démographes à se saisir d'une question centrale dans l'évolution des sociétés contemporaines, à savoir le statut du travail familial. Il n'est pas indifférent de choisir l'AIDELF pour cette entreprise, parce que la difficulté est pour l'essentiel une question de langage, de vocabulaire imposé par les modes de pensée dominants. Chaque communauté linguistique en traiterait différemment ; il est plus simple, pour ne pas compliquer les choses, d'en parler d'abord entre démographes de langue française.

PROLOGUE : TRAVAIL ET PRODUCTION

Deux jeux de mots pour commencer : le "travail" des femmes d'abord, "production" - "reproduction" ensuite.

Le mot "travail" a pour étymologie le nom d'un instrument de torture, sens qui s'est perpétué dans la désignation de la "salle de travail" où les mères endurent les douleurs de l'enfantement : "La montagne en travail enfante une souris" écrit La Fontaine. Mais le mot "travail" a été réservé progressivement à "l'ensemble des activités humaines coordonnées en vue de produire" (petit Robert), si bien qu'aujourd'hui les "femmes qui travaillent" enfantent moins, paradoxalement, que celles "qui ne travaillent pas".

Quant à "production" et "reproduction", "produire" et "reproduire", on pourrait jouer infiniment sur leurs parentés et leurs différences. Une production animale n'est-elle pas une reproduction ? Et la reproduction d'un journal en multiples exemplaires n'est-elle pas une production ? C'est une commodité de réserver "production" aux biens, y compris vivants mais non humains, et services, y compris humains, et d'appeler "reproduction" la production d'êtres humains. Mais dans ce dernier cas, le mot doit être pris dans un sens de processus long : il ne s'agit pas seulement de mise au monde, on parle alors de "procréation", mais de l'ensemble des efforts qui permettent à un enfant de prendre sa place dans la société : des premiers apprentissages à la scolarité, ces efforts s'étendent sur une longue période ; les marxistes parlent ainsi de la "reproduction de la force de travail", notion qui inclut d'ailleurs aussi bien l'effort de longue haleine de formation d'enfants (1) que les tâches quotidiennes qui permettent au travailleur de se restaurer, de se nettoyer, de se reposer. De même, quand les démographes parlent de "taux (brut ou net) de reproduction", il s'agit bien de comparer l'effectif d'une génération d'enfants à l'effectif de celle des parents, c'est-à-dire de prendre la mesure d'un processus long. Même si c'est un taux du moment, dire que ce taux n'est actuellement en France que de 85 %, c'est dire que le maintien indéfini du régime actuel de la fécondité (du moment) conduirait en 27 ans, intervalle moyen entre générations, à une diminution de 15 % des effectifs en âge de procréation.

(1) Effort de moins longue haleine s'il s'agit d'immigrés.

Il y aurait une comparaison à faire entre la démographie, qui traite de reproduction et de processus longs, et l'économie qui traite de production et de processus courts : l'indice de la production industrielle est un indicateur mensuel, la production intérieure brute un agrégat annuel. Mais des difficultés se présenteraient, celles des conventions de calcul que les comptables nationaux ont interposées entre les notions de production dégagées par les économistes et les chiffres qui alimentent les discussions politiques. Ce sont trois de ces difficultés que nous voulons examiner d'abord, pour proposer ensuite des terrains "d'interdisciplinarité" dans lesquels la nature du "travail familial" serait mieux approfondie.

I - LES FAUX ATTRIBUTS DE LA PRODUCTION

Trois difficultés sont contenues dans la proposition suivante : la production est une notion monétaire, affectée à un individu et à un instant.

I.A. L'acception monétaire est d'abord une commodité statistique, qui permet "d'agrèger" des productions complètement disparates. Mais ce n'est pas seulement cela. Quand Pigou émet la célèbre hypothèse du gentleman qui épouse sa cuisinière (et fait donc baisser la production), c'est en économiste qu'il réfléchit, pas en statisticien. Le concept central des économistes, c'est la valeur. Produire, de leur point de vue, c'est créer de la valeur. Il serait absurde de contester cette définition, qui a d'immenses vertus, notamment celle de fournir un concept opérationnel pour les gouvernements. Mais il s'agit de comprendre que cette définition, forcément conventionnelle, convient mal aux démographes, sauf à donner au mot valeur un sens beaucoup plus large que les économistes. Ce n'est pas un hasard si à chaque fois qu'un économiste s'interroge sur les limites de son "paradigme", il prend des exemples dans le champ des démographes, et Pigou le premier. Un article récent sur la notion de production (Vanoli, 1983), commence ainsi par deux questions : "L'activité des crèches fait-elle partie de la production ? Qu'en est-il quand c'est la mère qui garde ses enfants ? Dans la comptabilité nationale occidentale, la réponse est oui à la première question, non à la seconde. Dans celle de l'URSS et des pays à planification centrale, la réponse est négative dans les deux cas". Voilà donc une activité fondamentale dans le champ de la reproduction, qui à l'Est n'est jamais une production et à l'Ouest l'est ou non selon son mode d'exercice.

Nous voyons là une première conséquence fâcheuse des conventions usuelles : la croissance de la production, ce n'est pas seulement l'augmentation des quantités de biens disponibles pour la consommation et l'investissement, c'est aussi l'extension du champ monétaire. Quand une activité entre dans ce champ, la production s'accroît. Cela peut se justifier si, comme ce doit être le cas le plus fréquent, la monétarisation signifie un accroissement de la division du travail permettant un accroissement de l'efficacité collective. Encore faut-il s'en assurer. C'est parce que ce n'est pas toujours vrai que les littératures tiers-mondistes d'une part, écologistes d'autre part, sont pleines de protestations contre l'impérialisme de l'économie marchande qui dénie toute valeur au troc africain, ou à la synthèse chlorophyllienne. Il serait utile de demander par exemple de combien la croissance économique des "Trente Glorieuses" a été exagérée, par l'entrée dans le champ monétaire de productions qui en étaient absentes à l'origine, tâches domestiques et éducatives en particulier.

Il serait également utile de distinguer ce qui, dans ce qu'on appelle "l'économie souterraine", est monétaire non déclaré (marché noir) et non-monétaire (troc, échanges de services).

Une autre conséquence fâcheuse de la réduction du concept de production à son seul sens monétaire, c'est l'alignement fatal du concept d'activité. Si l'activité a pour but la production, et si la production n'existe que si elle a une valeur monétaire, la seule activité qui vaille c'est celle qui est rémunérée. Telle est bien la définition en vigueur de l'activité, de la population active : la personne active est celle "qui exerce une activité rémunérée". Cette notion de rémunération est tellement centrale que les comptables nationaux veulent bien étendre la notion de personne active à celle qui recherche une activité rémunérée, le chômeur, mais pas à celle qui exerce une activité non rémunérée, dont la femme au foyer est le type principal. Du coup, la femme chômeuse détient un statut du fait de sa non-activité qui lui permet d'être comptée dans la population... active (et de toucher éventuellement une indemnité de chômage), et n'en détient pas du fait de son activité, aussi lourde soit-elle, si elle a charge d'époux, d'enfants et de parents âgés.

I.B. Pour comprendre que la production usuelle est affectée à un individu, il suffit de se demander pourquoi l'activité de mère de famille est considérée comme non rémunérée. Les nombreuses femmes qui en assument les charges le font-elles par simple bénévolat et grandeur d'âme ? Evidemment non ; elles considèrent leur tâche comme leur participation à "l'entreprise" commune que constitue leur foyer, dont la rémunération monétaire (indépendamment des "gratifications psychologiques") figure dans les revenus totaux du foyer, le plus souvent le salaire de l'époux, mais aussi le revenu de l'exploitation agricole ou artisanale, ou de la boutique familiale. Ce qui change tout, c'est le salaire de l'épouse, qui individualise le revenu de chaque membre du foyer et fait du revenu du ménage une somme, au lieu d'un tout.

L'évolution séculaire qui a conduit d'une économie d'entreprises familiales à une économie salariale est un phénomène fascinant qui a de nombreuses facettes. Dans le domaine démographique un de ses signes est le passage des dénombrements de "feux", dans l'administration d'Ancien Régime, à celui des individus dans les recensements contemporains. Dans la société traditionnelle il y avait coïncidence entre la famille et l'entreprise, aussi bien à la campagne à la ferme, qu'à la ville à l'atelier ou à la boutique. Les revenus étaient ceux du foyer ; aucun statisticien, aucun théoricien ne proposaient alors de mesurer la proportion de "femmes actives".

La transition entre cette société et la nôtre est très longue et s'étale sur deux siècles. De nombreux aspects de l'ancienne subsistent aujourd'hui et d'abord l'existence d'unités familiales de production, surtout et toujours dans l'agriculture, l'artisanat, le petit commerce. Mais un signe du caractère étranger de cette notion à nos conceptions modernes est la difficulté avec laquelle les statisticiens traitent les "aides familiaux", personnes hybrides dont ils ne savent s'il faut ou non les compter dans la population active (Cahen, 1953) ; un signe annexe est le soulagement avec lequel ils en voient diminuer le nombre, avec celui des activités indépendantes.

D'autres aspects de l'ancienne société qui subsistent sont à classer dans les phénomènes "culturels", et d'abord dans le langage et les catégories de pensée. En particulier pendant la montée du salariat, tant que le modèle dominant est resté le salaire unique par ménage, du mari le plus souvent, mais aussi des veuves, jeunes femmes célibataires et femmes abandonnées, il y a eu assimilation entre ce salaire, source unique de revenu du foyer et l'ancien revenu de l'exploitation familiale. Encore en 1945, quand le Gouvernement provisoire de la République Française fait adopter coup sur coup les principes de la Sécurité Sociale et de l'impôt sur le revenu, c'est à ce modèle qu'il se réfère : les cotisations assises sur le salaire de l'époux couvrent les maladies de l'épouse et des enfants, l'impôt progressif taxe le niveau de vie commun de tous les membres du foyer.

La vraie nouveauté n'est donc pas la généralisation du salaire féminin, c'est celle du double salaire du ménage. On pourrait même soutenir que c'est la dualité d'employeurs, parce que le double salaire offert par le même employeur, dans l'organisation "paternaliste" du capitalisme du XIX^{ème} siècle, s'apparentait plus au revenu tiré d'une même exploitation qu'au double salaire contemporain. En tous cas, cette généralisation est un phénomène récent. Selon l'INSEE, c'est vers 1976 que le nombre de ménages à deux "actifs" a dépassé celui des ménages à un seul actif (Villac, 1983), c'est vers 1982 que le nombre d'enfants dont la mère est "active" a dépassé celui d'enfants dont la mère est "inactive" (Fouquet-Morin, 1984 ; Lévy, 1984). La courbe transversale des taux d'activité par âge, encore "à deux bosses" en 1975, c'est-à-dire témoignant du retrait des mères de famille du salariat pendant la période d'éducation des enfants devient à "une seule bosse" en 1982, témoignant désormais de la permanence dans le salariat de nombreuses mères de familles. Quand un organisme officiel consacre en 1979 une étude au phénomène, il l'intitule encore "Incidence du second salaire" (CERC, 1979), ce qui témoigne encore du caractère second du salaire féminin, alors qu'il parlerait aujourd'hui, comme nous-mêmes, du double salaire. Et ce n'est qu'au recensement de 1982 que l'INSEE abandonne l'appellation de "chef de ménage", le mari dans un couple restant cependant la "personne de référence".

I.C. Un troisième aspect du concept contemporain de production est son aspect instantané, daté. Il faut pouvoir situer la production dans le temps, puisque le bien suprême est sa croissance, donc le signe de sa dérivée par rapport au temps. Mais cela aussi c'est un trait convenant bien à un salarié de l'industrie, payé aux pièces et mal à tous ceux dont le processus de production est long : quand un agriculteur produit-il : quand il sème ? Quand il soigne ? Quand il récolte ? Quand il vend ? Quand il livre ? Et quand un chantier naval, une usine aéronautique, une entreprise du bâtiment, l'Office National des Forêts, un auteur d'encyclopédie... produisent-ils ?

Dans chaque cas des conventions sont nécessaires, liées le plus souvent à la notion de commercialisation, et relativement indépendantes des dates des efforts réels ayant mené à la production : un Airbus, aussi bien qu'un boeuf, sont réputés "produits" le jour où ils sont vendus.

On voit bien où nous voulons en venir : en réduisant l'activité à l'activité rétribuée, en réduisant la rémunération à la rémunération individuelle et en situant son résultat, la production, dans le temps, le langage, les statistiques, les débats politiques de notre société ont marginalisé les

autres activités, les activités non rémunérées, les activités non individuelles, les activités longues, et en particulier celles exercées au sein de la famille, activités domestiques et activités d'éducation, qui tendent à la reproduction.

II - POUR DE NOUVELLES INTERDISCIPLINARITES

Quoique rarement systématisées, les observations que nous venons de faire ne sont pas originales. Plusieurs écoles de pensée cherchent, plus ou moins consciemment, à s'affranchir des limitations énumérées, mais aucune n'a encore véritablement réussi à s'imposer. A notre sens, c'est aux démographes qu'il reviendra de proposer les cadres méthodologiques qui permettront la synthèse. Encore faut-il qu'ils étudient attentivement les travaux des disciplines qui sont sur ce chantier. D'un côté, celui des processus courts, il y a les économistes, eux-mêmes divisés en plusieurs écoles. De l'autre, celui des processus longs, il y a les anthropologues, les sociologues et les historiens des sociétés. En général les économistes modernes, qu'ils soient plutôt libéraux ou plutôt marxisants, considèrent qu'ils pratiquent une science "dure", avec concepts, démonstrations, avancées théoriques, modèles et prix Nobel et ont quelque tendance à considérer les autres sciences humaines comme "molles", descriptives certes, mais plus empiriques que théoriques pour ne pas dire bavardes. La démographie, par ses côtés mathématiques, trouve grâce à leurs yeux, à condition de se plier à leurs modes de pensée. Il s'agit pour les démographes de profiter de ce crédit, et donc de parler eux-aussi théorèmes, démonstrations et modèles, mais en changeant les cadres de référence, en remplaçant notamment ceux de la comptabilité nationale par d'autres, inspirés d'autres sciences sociales. Bref, si on définit la comptabilité nationale comme une économie statistique, il s'agit de faire évoluer la démographie vers une anthropologie statistique, ce qu'elle est déjà en partie.

Enumérons quelques travaux préexistants dont nous avons connaissance et qu'il faudra comprendre pour les utiliser et les synthétiser. Nous allons voir qu'ils sont souvent politiquement situés, et que les mots de "droite" et de "gauche" viennent naturellement sous la plume. Il sera important de comprendre quelles sont les hypothèses sous-jacentes, qui donnent à tel mode de raisonnement tel parfum idéologique. Nous commencerons par les économistes (II.A.), parlerons ensuite des anthropologues, des sociologues et des historiens (II.B.) pour terminer par les travaux démographiques qui préfigurent l'évolution que nous suggérons (II.C.).

II.A. Si les démographes ne se sont pas encore véritablement emparés des catégories économiques, il est des économistes pour s'intéresser aux phénomènes démographiques. On pense d'abord à l'"école de Chicago" illustrée dans ce domaine par Gary S. Becker et ses disciples. Dès lors que l'évolution des techniques contraceptives et des moeurs sexuelles a fait entrer dans le champ économique des décisions qui relevaient antérieurement de l'anthropologie (notamment religieux) ou du sociologique, en particulier se marier, divorcer, procréer, pourquoi ne pas appliquer à ces décisions les mêmes méthodes que celles utilisées pour les décisions économiques, consommer, épargner, investir ? L'inconvénient sérieux est que les postulats de la

microéconomie sont nécessaires : l'unité de décision remplaçant "l'homo economicus", à la Pareto, non sexué, est un couple maximisant sa "satisfaction" en présence de prix et de coûts fixés par un "marché" ou par d'autres instances : le ménage fonctionne comme une entreprise, placée face à un avenir plus ou moins certain. Mais si on détaille bien les hypothèses du modèle et qu'on comprend bien en quoi elles sont ou non respectées dans sa réalité, la méthode peut expliquer une partie de phénomènes démographiques constatés. Elle a surtout, par ses échecs même, des vertus stimulantes, engendrant de nouvelles hypothèses (Easterlin) et enquêtes ou bien intégrant des théories disparates préexistantes : "capital humain", "cycle de vie".

Elle a aussi introduit une notion devenue importante : le "coût d'opportunité du travail féminin" auquel se compare le salaire offert, et qui dépend des études faites, du salaire du conjoint, du régime fiscal, du nombre d'enfants déjà nés ou prévus.

Les efforts de vulgarisation de Henri Lepage ont plutôt nui à cette école en France, parce qu'ils l'ont fait suspecter d'ultra-libéralisme à la Hayek. En particulier l'I.N.E.D. l'ignore superbement ; les marxistes croient pouvoir se contenter de contredire Lepage et ne vont guère plus loin. On ne peut guère rattacher à ce courant de pensées que les travaux au CREDOC de Louis Lévy-Garboua et Bertrand Lemennicier. Ayant surtout investi, le premier dans l'économie de l'éducation et des consommations collectives, le second dans la théorie du couple, ils ont rencontré le problème du statut du travail familial, mais n'en ont pas fait le centre de leurs préoccupations. Quelques chercheurs universitaires, et organismes spécialisés (IREDU) peuvent être également rattachés à cette mouvance. "Un peu plus à gauche" on trouve d'autres groupes d'économistes investissant dans le champ démographique, ceux qui s'intéressent aux processus d'épargne et d'accumulation du patrimoine, et ceux qui s'efforcent d'intégrer les mécanismes de la Sécurité Sociale dans le comportement des ménages. Etudiant des processus longs, ils sont tout naturellement conduits à distinguer analyses transversale et longitudinale (qu'ils appellent en général synchronique et diachronique) et trouvent ainsi un langage commun avec les démographes. Dominique Strauss-Kahn, ses collègues de Nanterre Denis Kessler et André Masson, les membres de "l'Association d'Economie Sociale" qu'il anime, appartiennent peu ou prou à cette tendance, mais là encore le centre des préoccupations est ailleurs que sur le statut du travail familial.

Dans les milieux des praticiens et des fonctionnaires, à l'I.N.E.D., l'INSEE, à la CNAF, à la Direction de la Prévision, les travaux sur ce thème ont surtout eu pour objet la réflexion sur le système fiscal (quotient familial) et social (cotisations sur salaire plafonné, allocations sous condition de ressources). Privilégiant du coup les mécanismes commodément chiffrables en unités monétaires, ils n'échappent donc pas aux limitations décrites dans la première partie. Comme ils arrivent souvent à des propositions contradictoires, les unes en faveur des femmes au foyer, les autres en faveur des femmes au travail, il serait important d'explicitier ici aussi les cadres de pensée implicites (Calot 1980, Worms 1982, Ekert 1983).

S'agissant d'appliquer aux travaux domestiques et d'éducation les catégories de pensée des économistes, il faut citer les essais de comptabilisation de leur "valeur" par des statisticiens (Chadeau-Fouquet, 1981). L'exercice a alors une arrière-pensée "féministe" avouée. Il s'agit de réintégrer un apport essentiellement féminin dans le calcul du produit national.

Mais on voit bien que l'estimation repose sur une convention de calcul, la conservation du système de prix et de salaires en vigueur, qui serait évidemment mise en défaut si les travaux correspondants étaient effectivement soumis à la loi du marché. Il pourrait cependant être instructif de partir de ces estimations pour essayer d'imaginer une société du "tout-monétaire", ou une du "tout-individuel", comme celle revendiquée par "50/50" (Mouvement pour l'égalité des femmes et des hommes, 1982).

II.B. Il faudrait parler maintenant des travaux des économistes marxistes. Mais le marxisme n'est pas seulement une doctrine économique. Envisageant des courants de pensée plus ou moins influencés par le marxisme, on quitte peu à peu les économistes pour se rapprocher selon le cas, des sociologues, des anthropologues, des historiens.

Puisque nous venons de parler des féministes, on peut commencer par eux, par elles plutôt. Comme les féministes du courant libéral qui s'efforcent d'appliquer le système des prix aux travaux domestiques, celles du courant marxiste appliquent souvent l'idée d'exploitation : le capitaliste exploite le travailleur, le mari exploite l'épouse. Peu développée par Marx lui-même, cette idée remonte sauf erreur à Engels, mais elle a toujours divisé les marxistes, selon qu'ils pensaient que la lutte des sexes risquait de neutraliser, ou au contraire pouvait renforcer, la lutte des classes. Les courants syndicaux de même ont toujours été divisés sur le travail professionnel des femmes, considérées alors par les uns comme alliées objectives du capital (parce qu'elles permettent de faire baisser les salaires) ou comme pouvant renforcer le camp des travailleurs (parce qu'à l'usine elles échappent à l'influence du curé).

Actuellement les travaux d'inspiration marxiste autour du travail familial que nous connaissons sont ceux du Centre de Sociologie Urbaine et de l'équipe de Tolbiac (Bouillaguet-Bernard et autres, 1981). Comme pour ceux du bord libéral ces travaux permettent d'expliquer une partie des phénomènes, ceux auxquels le corps d'hypothèses choisi convient bien, mais ceux là seulement. Comme eux, ils tombent dans le travers "d'économisme" et "d'individualisme", en réduisant les intérêts d'un couple aux intérêts proprement économiques (emploi, salaire) des deux individus qui le composent. Un certain discours politique, orienté sur les Droits des Femmes entendus seulement dans le monde du travail, et certaine phraséologie soviétique, justifiant les pratiques intenses d'activité professionnelle des femmes en URSS, caricaturent quelquefois ce courant.

Mais le marxisme ne repose pas sur la seule idée d'exploitation. Il insiste aussi sur l'importance des infrastructures, des modes de production, et cherche à expliquer les liens entre les techniques et l'organisation sociale, entre les productions et les idéologies. De ce point de vue, il devrait être appliqué avec succès aux transformations du statut du travail familial. S'il y a une novation contemporaine aussi importante que jadis le feu, la roue, le joug, le moulin, la machine à vapeur, l'électricité, c'est bien la pilule... Nous ne connaissons pas de chercheur ayant véritablement envisagé en ce sens la "production d'enfants", mais Daniel Bertaux cherchant à imposer la discipline "d'anthroponomie", étude de la production des hommes et des rapports sociaux, comme l'économie est l'étude de la production des biens va tout à fait dans ce sens (Bertaux, 1977). Il s'agit d'appliquer à notre société des méthodes que les anthropologues marxistes ont jusqu'ici

réservé, sauf erreur, aux sociétés primitives (Meillassoux, 1979). Et Bertaux, de fait, trouve certaines similitudes entre telles pratiques nuptiales de l'oligarchie contemporaine et ce que les anthropologues, à vrai dire plutôt structuralistes que marxistes, nomment la "circulation des femmes" ou "l'échange des femmes".

Au fond ce qu'il s'agit d'expliquer, c'est le passage d'une société à une autre, et dans le cas présent expliquer les liens entre la transition démographique, la révolution industrielle et les transformations idéologiques simultanées à court terme, entre la baisse de la fécondité, la montée du salariat féminin, la progression d'une idéologie égalitaire entre les sexes. L'étude de précédentes transformations doit y aider, et la connaissance des travaux des historiens est fondamentale, en particulier quand ils décrivent comment les différentes sociétés ont organisé le mariage et l'héritage, la protection des veuves et des orphelins, et quelles idées ont accompagné les passages d'une société à l'autre. L'existence d'une solide démographie historique est un précieux atout ; les liens entre démographes et Ecole des Annales en France, entre démographes et Ecole de Cambridge en Angleterre (Laslett, Wrigley, Scofield) tout comme l'intérêt d'un Pierre Chaunu pour les questions démographiques montrent que de ce côté les travaux sont bien engagés.

II.C. Les démographes n'ignorent ni le couple ni la famille. Mais leur "paradigme" central, celui de la population stable de Lotka, reste fondé sur l'individu; et la nuptialité, phénomène à deux sexes, est pourtant étudiée par analogie avec la mortalité et la fécondité féminine, phénomènes à un seul sexe. Les avancées sont rares, sur la notion de "dominance" d'un sexe sur l'autre (Karmel, 1949), sur l'étude des "ruptures d'union" (Maison, 1974), sur celle du "cercle endogame" (Henry, 1968). La principale généralisation de la notion de population stable, étendue aux phénomènes à plusieurs états, nous semble être celle de l'IIASA (Rogers, 1980) et plutôt appliquée d'ailleurs aux migrations, qu'à la nuptialité et à l'activité.

Le matériel pourtant s'accumule. Louis Roussel attire l'attention sur les services non monétaires que se rendent les générations (Roussel, 1976), sur la coexistence de différents systèmes matrimoniaux (Roussel, 1980). Un inventaire des définitions statistiques des familles selon les pays est entrepris par l'OCDE (Le Bras, 1979). Des colloques s'organisent autour de la démographie de la famille (CICRED, 1984), et la présente réunion de l'AIDELF en est une nouvelle manifestation. L'INSEE adopte au recensement de 1982 et dans les enquêtes sur l'emploi une nouvelle typologie des noyaux familiaux croisant des critères de statut matrimonial, de nombre d'enfants et de nombre "d'actifs" (zéro, un ou deux). Le Conseil Economique et Social étudie les conséquences juridiques du statut matrimonial (Sullebot, 1984). L'I.N.E.D. s'intéresse enfin à l'arbitrage fécondité - travail féminin (Blanchet-Blum, 1984). Les différences de stratégie envers le mariage et l'emploi entre hommes et femmes apparaissent dans les analyses (de Singly, 1982). Le cloisonnement nous paraît excessif entre toutes ces disciplines. Il serait souhaitable qu'une synthèse se fasse.

III - APRES AVOIR REGARDE CE QUI SE FAIT, IL NOUS FAUT DIRE CE QUI NOUS MANQUE

D'abord un constat : ni les économistes, ni les démographes n'avaient prévu l'évolution actuelle du couple, des mariages, du non-mariage, du divorce.

Chacun a observé un morceau de la réalité et a considéré comme "donnée" les morceaux qu'il n'observait pas. Nous vivons une transition de la nuptialité, mais nous décrivons celles de la mortalité et de la fécondité, nous sommes en retard d'une transition. Il nous faut retrouver l'inspiration des auteurs du XVIIIème siècle, quand les disciplines que nous distinguons n'étaient pas distinctes. Mais il faut l'appliquer à notre société, où l'espérance de vie est proche de 80 ans, la pyramide des âges bientôt cylindrique, la scolarisation des deux sexes de 100 % jusqu'à 16 ans et la Sécurité Sociale généralisée. Comme en Angleterre, il faut que les actuaires et démographes se parlent et se comprennent.

Depuis deux siècles, nous passons de la logique de la femme au foyer, dans laquelle l'unité fondamentale de la société est la famille et son souci premier la reproduction, à une logique de la femme au travail, dans laquelle l'unité fondamentale est l'individu et son souci la production, essentiellement monétaire. Il est temps de réconcilier les deux logiques, de rétablir l'unité du sexe féminin écartelé entre celles qui se plaignent de travailler sans être payées, et celles qui s'indignent de payer (des cotisations de Sécurité Sociale) pour les autres.

Il nous faut donc créer une discipline où production et reproduction s'ajouteront et qui sera centrée sur l'étude des organisations matrimoniales, sociales, économiques, maximisant la production/reproduction. Enumérons quelques thèmes de recherche de cette discipline :

- Statistiques des couples, calquée sur la statistique actuelle des individus, et dénombrent donc leur "naissance" (mariage ou mise en ménage), leur "mort" (veuvage, divorce, séparation), leur "mortalité infantile" (séparations et divorces précoces), leur "pyramide des anciennetés".
- Etude anthropo-démographique des grands systèmes socio-religieux et notamment des articulations entre les systèmes matrimoniaux, les systèmes de parenté et la protection des épouses et des enfants, des veuves et orphelins, des personnes âgées et des malades, en rapport avec les régimes démographiques et économiques simultanés.
- Mise au point et tests de modèles micro et macro démographiques de déterminants des décisions de cohabitation, nuptialité, fécondité, divorces, sous contraintes monétaires et non monétaires.
- Etude de la rémunération depuis la Révolution industrielle de la "reproduction de la force de travail" ; que penser en particulier de l'hypothèse selon laquelle le salaire incluant cette rémunération, le double salaire la rémunère, sinon deux fois, en raison des prélèvements fiscaux et sociaux, mais cependant plus qu'une fois.

- Mesure du rôle des familles, non pas à l'aune des prix du marché de la femme de ménage et de la "baby-sitter", mais à celui des coûts de la Sécurité Sociale : combien la collectivité économise-t-elle si un enfant est pris en charge par ses parents et non par la crèche, une personne âgée par ses enfants et non par la maison -et le système- de retraite ?
- Critique épistémologique des notions de production brute des économistes et de reproduction brute des démographes.
- Etude et essai de formalisation des "rémunérations" non monétaires, qui s'expriment sous forme de protection ou sécurité affective, de prestige social, etc...
- Etude des enjeux sociaux, symboliques, économiques des deux conjoints lors de la formation d'un couple.
- Simulations en régime permanent de mortalité/natalité et en transition de mortalité/natalité, de différents systèmes de cotisations de retraite/épargne/héritage.
- ...

Est-ce absurde de penser que cette synthèse viendra des démographes ?

- B I B L I O G R A P H I E -

- BERTAUX (Daniel) : "Destins individuels et structures de classe". PUF, 1977.
- BLANCHET (Didier) et BLUM (Alain) : Naissance, coût de l'enfant et activité de la mère : un modèle". Population, I.N.E.D., 1984, 2, p.281-294.
- BOUILLAGUET-BERNARD (P.) ; GAUVIN-AYEL (Annie) ; OUTIN (Jean-Luc) : "Femmes au travail, prospérité et crise". Economica, 1981.
- CAHEN (Mme) : "Evolution de la population active en France depuis 100 ans, d'après les recensements quinquennaux". Etudes et conjoncture, INSEE, mai-juin 1953.
- CALOT (Gérard) : Niveau de vie et nombre d'enfants. Un bilan de la législation familiale et fiscale française de 1978". Population, I.N.E.D., 1980, 1, p.9-56.
- CERC : Incidence d'un second salaire sur les ressources de la famille". Documents du CERC, n°47, 1er trimestre 1979.
- CHADEAU (Ann) et FOUQUET (Annie) : "Peut-on mesurer le travail domestique ?". Economie et statistique, INSEE, n°136, septembre 1981, p.29-42.
- CICRED : "Démographie de la famille". 1984.
- EKERT (Olivia) : "Activité féminine, prestations familiales et redistribution". Population, I.N.E.D., 1983, 3, p.503-526.
- FOUQUET (Annie) et MORIN (Anne-Catherine) : "Mariages, naissances, familles". dans Données sociales, INSEE, 1984, p.408-427.
- HENRY (Louis) : "Problèmes de la nuptialité. Considérations de méthode". Population, I.N.E.D., 1968, 5, p.835-844.

- KARMEL (P.H.) : "Le conflit entre les mesures masculine et féminine de la reproduction". Population, I.N.E.D., 1949, 3, p.471-494.
- LE BRAS (Hervé) : "L'enfant et la famille dans les pays de l'OCDE : analyse démographique". OCDE, 1979.
- LEVY (Michel-Louis) : "Les transformations de la famille, et Les enfants dans les catégories sociales". Population et sociétés. I.N.E.D., novembre, décembre, 1984.
- MAISON (Dominique) : "Ruptures d'union par décès ou divorce". Population, I.N.E.D., 1974, 2, p.249-262.
- MEILLASSOUX (Claude) : Femmes, greniers et capitaux". François Maspéro, 1979.
- MOUVEMENT POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES : "Proposition en dix articles pour une égalité de statut social". Multigraphié, 1982.
- ROGERS (Andrei) : "Essays in multistate mathematical demography". Environment and Planning 1980, p.425-622.
- ROUSSEL (Louis) et BOURGUIGNON (Odile) : "La famille après le mariage des enfants". I.N.E.D. Travaux et Documents, cahier n°78, 1976.
- ROUSSEL (Louis) : "Mariages et divorces. Contribution à une analyse systématique des modèles matrimoniaux". Population, I.N.E.D., 1980, 6, p.1025-1040.
- SINGLY (François de) : "Mariage, dot scolaire et position sociale". Economie et Statistique, INSEE, n°142, mars 1982.
- SULLEROT (Evelyné) : "Le statut matrimonial : ses conséquences juridiques, fiscales et sociales". Journal Officiel, Avis et rapports du Conseil Economique et Social, 1984, n°1.
- VANOLI (André) : "Les tracés divers de la notion de production". Economie et statistique, INSEE, n°158, septembre 1983, p.61-73.
- VILLAC (Michel) : "Les structures familiales se transforment profondément". Economie et statistique, INSEE, n°152, février 1983, p.39-53.
- WORMS (Guy) : "La prise en compte des ressources dans l'attribution des aides monétaires aux familles". Consommation. Revue de socio-économie, CREDOC, 1982, 3, p.49-100.